

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**  
**ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOHAMED KHIDER-BISKRA**  
**FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES**

**DEPARTEMENT DES LANGUES ETRANGERES**  
**FILIERE DE FRANCAIS**



**MEMOIRE PRESENTE POUR L'OBTENTION**  
**DU DIPLOME DE MASTER**

**OPTION : Didactique langues-cultures**

**L'impact de la langue 1 dans l'acquisition du FLE.**

*La production écrite comme indice d'interlangue d'apprentissage.*  
*Cas des élèves de 2<sup>ème</sup> A. S Littéraires du lycée les frères Ben Nadji , El Fayd,*  
*Wilaya de Biskra.*

***Présenté par :***

***SOLTANE Zina Nesrine***

***Rapporteur :Dr.DJOUDI***

***Mohamed***

***Jury de soutenance:***

***Prénom et nom***

***BOUMERZOUG chafika***

***BENAISSA lazhar***

***Etablissement d'origine***

***Université -Biskra***

***Université -Biskra***

***qualité***

***Président***

***Examineur***

**Année universitaire : 2020.2021**

## REMERCIEMENT

*Je remercie d'abord Allah de m'avoir accordé l'aide et ma donné le courage durant mes études.*

*Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à mon encadrant, Monsieur Djoudi Mohamed, qui a géré avec compréhension et patience, mon modeste travail.*

*Toute ma gratitude va vers les personnes qui m'ont aidé pour réaliser ce mémoire ; mes parents, mes frères, ma chère tante (Safia), ma collègue Manel, ainsi que les élèves ayant participé à cette recherche, sans lesquels ce travail n'aurait pu aboutir.*

***Zina***

# TABLE DE MATIÈRE

**INTRODUCTION GENERALE :** 4

**CHAPITRE I CADRAGE THEORIQUE : « *Les concepts opératoires* »**

**1. La langue :** 7

**2. La langue maternelle : un concept ambigu :** 8

2.1. La langue de la mère : 8

2.2. La langue première : 8

2.3. La langue native : 9

2.4. La langue acquise : 9

2.5. La langue source : 9

**3. La langue étrangère :** 9

**4. L'interlangue :** 10

**5. Qu'est -ce qu'écrire ?** 10

**6. La production écrite :** 11

**7. La production écrite au secondaire** 11

**8. Le français en Algérie :** 12

**9. Conclusion :** 13

**CHAPITRE II : « *La langue maternelle en classe du FLE* »**

**1. Qu'est- ce qu'une classe de langue :** 15

**2. La place de L1 dans la classe de langue :** 16

**3. L'impact de L1 dans l'acquisition du FLE :** 17

3.1. Les interférences :	19
3.1.1. L'interférence phonétique :	19
3.1.2. L'interférence lexicale :	19
3.1.3. L'interférence grammaticale :	20
3.2. L'emprunt :	20
3.3. L'alternance codique :	21
3.3.1. Les types de l'alternance codique :	21
<b>4. Conclusion :</b>	<b>21</b>

### **CHAPITRE III : « *La partie empirique* »**

<b>1. Contexte de l'enquête :</b>	<b>23</b>
<b>2. Protocole de l'expérimentation :</b>	<b>24</b>
<b>3. L'évaluation des copies :</b>	<b>27</b>
<b>4. Typologie d'interférences :</b>	<b>28</b>
<b>5. Analyse et interprétation des résultats :</b>	<b>29</b>
<b>6. Quelque interférence en expression écrite chez certains élèves secondaire :</b>	<b>30</b>
<b>7. Synthèse :</b>	<b>32</b>
<b>8. Conclusion</b>	<b>33</b>
<b>9. Conclusion générale :</b>	<b>35</b>
<b>19. Bibliographie :</b>	<b>38</b>
<b>10. Annexes :</b>	<b>41</b>

***INTRODUCTION***  
***GENERALE***

## INTRODUCTION GENERALE

La classe de langue, a été de tous temps un champ d'investigation incontournable pour les réflexions des pédagogues, didacticiens, enseignants, grammairiens,...

L'une des contraintes qu'elle vit aujourd'hui est la cohabitation de différentes langues en même temps ; une langue à apprendre et une langue déjà acquise.

L'interaction entre ces dernières paraît inéluctable, qui suscite de nombreuses interrogations dont la principale est de concevoir la place ainsi l'impact de la langue 1 dans l'enseignement/apprentissage de la langue 2.

Pour assurer une réflexion claire de ce thème, nous avons choisi de s'intéresser à l'une des compétences fondamentales conçues par l'enseignement/apprentissage du FLE ; c'est la compétence d'expression écrite.

Ecrire est une tâche quotidienne qui constitue l'enjeu principal de l'enseignant. Elle est à la fois une fin et un outil privilégié qui identifie le degré d'assimilation et d'appropriation d'une langue. Elle s'intéresse à la fois à l'aspect linguistique qui se rapporte avec les règles grammaticales, syntaxique,... ainsi, l'aspect communicatif selon lequel l'apprenant va comprendre ce qui est demandé.

Après une courte expérience dans le domaine de l'enseignement, nous avons remarqué que la majorité des apprenants ont des difficultés au niveau de la production écrite. Ecrire en langue étrangère présente des difficultés spécifique notamment sur le plan lexical, syntaxique, morphologique, et sémantique. Ce qui impose l'apprenant à faire recours à sa langue maternelle pour réussir sa tâche.

Il est clair que cette utilisation de la langue 1 contribue à certain mesure à l'émergence de ces erreurs commises lors de la rédaction.

De ce constat, nous nous proposons de travailler sur l'utilisation de L1 en classe du FLE et son influence sur la qualité des produits des élèves à l'écrit. Nous voudrions dégager une question qui est une véritable problématique. Cette problématique a été depuis longtemps un sujet de débat pour les didacticiens. Nous tentons de déceler comment la langue maternelle influence l'acquisition de la langue étrangère ?

Plus précisément, c'est de déceler comment se manifeste le recours à la langue maternelle dans les productions écrites des apprenants en langue cible ? Dans notre cas, la langue maternelle est l'arabe alors que la langue étrangère est le français.

Pour esquisser une réponse à la question posée, nous supposons que :

Le recours à la langue 1 affectait négativement l'enseignement/apprentissage du FLE, notamment l'apprentissage de l'expression écrite.

Notre objectif est de vérifier notre hypothèse tout en étudiant les phénomènes langagiers liés à l'apprentissage d'une langue étrangère FLE en présence de la langue maternelle.

La confirmation ou l'infirmité de notre hypothèse nous pousse à mener une enquête dans une école située à l'est de la wilaya de Biskra ; c'était le lycée des frères martyrs Ben Nadji. Cet établissement localisé à El Faydh comporte neuf classes dont chaque niveau se compose de trois classes ; une littéraire et deux de science expérimentale.

Nous avons appliqué une démarche de description et d'analyse sur les copies. Ces copies sont les produits des élèves de 2<sup>ème</sup> année secondaire, littéraires, dont le groupe se constitue de 13 élèves. Ce nombre réduit de l'échantillon est l'un des résultats du protocole de prévention sanitaire.

Ce modeste travail est structuré en trois parties :

Le premier s'intéressera à la définition des concepts clés de notre travail de recherche. Nous traitons la langue, langue maternelle, langue étrangère, l'interlangue, la notion d'« écrire » et la production écrite. Enfin, nous parlerons du français en Algérie

Quant au deuxième chapitre, qui portera comme titre la langue maternelle dans la classe du FLE, comportera la définition de la classe, ainsi la place de la L1 dans la classe de L2 et son influence sur l'acquisition du FLE, finalement les effets de recours à la langue maternelle sur l'apprentissage de FLE (les interférences, l'emprunt, l'alternance codique).

Et le dernier chapitre, nous le consacrons entièrement à l'analyse et l'interprétation des résultats de notre enquête de terrain. Dans ce volet pratique, nous optons pour la méthode analytique et expérimentale.

# ***CHAPITRE I***

***CADRAGE THEORIQUE: LES***

***CONCEPTS OPERATOIRES***

La présentation du cadre théorique est très importante car ne nous pouvons pas répondre à la problématique posée sans faire référence à quelques notions qui sont en relation avec notre thème. Alors, dans cette première partie, nous allons montrer la définition des concepts clés de notre travail de recherche. Nous allons présenter la signification de la notion langue, la langue maternelle avec une distinction entre ses sens proches, la langue étrangère, l'interlangue. Puis, nous allons parler un peu sur l'écrit, la production écrite, et le français en Algérie.

## 1. La langue :

Selon le dictionnaire le petit Larousse, la langue est « ...est un système de signes linguistiques, vocaux, verbaux, propre à une communauté d'individus qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux, c'est un système de communication »<sup>1</sup>, alors, la langue est un amalgame de signes qui sert à la fois l'expression et la communication avec autrui.

Ainsi, ce terme a pu trouver sens différemment selon le domaine qu'il appartient :

En linguistique, pour F de Saussure et N. Chomsky, la langue est « une faculté de communication de manière articulée, avec un système de signes d'abord verbaux puis écrits. Elle est propre à une communauté humaine. Elle est constituée d'un système particulier de signes et de règles, extérieur aux individus qui la parlent »<sup>2</sup>. Donc, la langue sous cet angle est la capacité de communiquer d'une manière distincte, formelle, suivant des règles, à l'oral puis à l'écrit.

En didactique, elle représente l'objet d'enseignement/apprentissage composé d'une dualité pertinente. Cette dualité se constitue d'un idiome (phonétique, phonologique, morphologique, syntaxique, lexical, sémantique, diachronique, synchronique,...etc.) et d'une culture. De ce fait, l'enseignement et l'appropriation d'une langue étrangère est « le résultat d'une espèce de contrat passé entre enseignant et apprenant en vue de ce transfert de

---

<sup>1</sup> Dictionnaire du petit Larousse, édition anniversaire de la semeuse : La Rousse, 1997.

<sup>2</sup> « Langue et langage », in : Commission 4 [En ligne], 2009/2010, P.01, disponible sur : [http://ww2.ac-poitiers.fr/ia17-pedagogie/IMG/pdf/Fiche\\_langue\\_et\\_langage\\_pour\\_Pole\\_Maternelle-2.pdf](http://ww2.ac-poitiers.fr/ia17-pedagogie/IMG/pdf/Fiche_langue_et_langage_pour_Pole_Maternelle-2.pdf)

*compétences idiomatiko-culturelles qui constitue la nature et la fonction de tout enseignement/apprentissage* »<sup>1</sup>.

Alors, la langue ici est un outil d'enseignement/apprentissage qui véhicule la culture avec une relation d'implication mutuelle.

Les chercheurs distinguent entre langue maternelle, étrangère/seconde.

## **2. La langue maternelle : un concept ambigu :**

La langue maternelle est la langue qui n'est pas étrangère et vice versa. En fait, c'est la langue admise par l'état, la langue nationale.

*« L'impossibilité d'en arriver à une notion de langue maternelle qui soit univoque et universellement admise »*<sup>2</sup>.

Il est impossible d'emprisonner la langue maternelle en un seul sens, pour cette raison, on va essayer de rapprocher un peu :

### **2.1. La langue de la mère :**

La langue maternelle c'est la traduction du latin médiéval (*lingua materna*) au IXe siècle signifie un parler (vulgaire). La langue maternelle est celle qui est parlée par la mère-ou par l'environnement parental immédiat. (Larousse, Webster's Dictionnary, etc.)

Alors, elle se définit comme la langue apprise en famille, apprise par les interactions avec la mère ou bien avec les proches de l'enfant dans son milieu social.

### **2.2. La langue première :**

La langue maternelle est la première langue apprise par l'enfant loin de toute situation formelle, c'est-à-dire la première langue à acquérir dès la naissance dont laquelle l'enfant apprend à communiquer, à réfléchir, pour créer sa personnalité dans la société, ainsi que dans certains cas des familles mixtes, l'enfant est dans une situation de bilinguisme avec une première langue n'est pas de la mère et aussi elle n'est pas du père, comme par exemple les enfants qui ne sont pas élevés par une mère, alors la première langue signifie la langue de socialisation.

---

<sup>1</sup>CUQ Jean Pierre, Dictionnaire de Didactique du français langue étrangère et seconde, clé international, S.E.J.E.R. Paris, 2003, p148.

<sup>2</sup> Gagné, 1990, p15.

### 2.3. La langue native :

La langue maternelle c'est la langue de territoire, elle est considéré comme le premier outil utilisé par l'enfant dès son enfance et qu'il représente son identité aussi, «*C'est la langue du natif (c'est-à-dire de naissance d'un individu) dans laquelle [il baigne] depuis qu'il est né*»<sup>1</sup>.

La langue maternelle c'est la langue de communication des natifs du pays, elle est la mieux acquise par rapport aux autres langues parce qu'elle est une langue de l'identité et de l'appartenance nationale.

### 2.4. La langue acquise « naturellement » :

La langue maternelle est caractérisée par le fait qu'elle a été acquise de façon naturelle. Cela rendre compte à trois choses :

- la part de la réflexion dans l'acquisition est minimale (on apprend s'en rendre compte).
- le locuteur s'approprie la langue naturelle sans l'aide d'une intervention pédagogique quelconque (apprentissage autonome).
- L'apprentissage se fait par simple contact, grâce aux interactions successives avec l'entourage familial (apprendre à parler avec les autres).

### 2.5. Langue source :

Le terme de « langue source » opposé à celui de « langue cible ». Tout particulièrement; il est utilisé par la linguistique contrastive puis par certains didacticiens, «*En didactique des langues, la langue maternelle est également appelée par tradition langue source (parce qu'elle est la source de référence, de comparaison, d'un apprenant en situation d'apprentissage) par opposition à la langue cible, désignant la langue étrangère à acquérir*»<sup>2</sup>

### 3. La langue étrangère :

Une langue étrangère/ seconde est une langue qui n'est pas la langue maternelle d'une personne. «*Une langue seconde/ étrangère peut être caractérisée comme une langue acquise*

---

<sup>1</sup>ROBERT.J-P, dictionnaire pratique de didactique du FLE, 2e édition revue et augmentée, paris, 2008, P88.

<sup>2</sup> Ibid.

(naturellement) ou apprise (institutionnellement) après qu'on a acquis au moins une langue maternelle et, souvent, après avoir été scolarisé dans celle-ci »<sup>1</sup>.

Alors, elle peut être acquise à l'école, selon un programme scolaire ou bien à travers les stages, les formations, par les manuels, les médias...etc. ainsi que ROBERT la considère que «...est la langue étrangère dans laquelle les élèves vont, non seulement apprendre à lire et à écrire, mais surtout à réfléchir et à se forger une personnalité »<sup>2</sup>.

De son tour, Dabène a mentionné que certaines langues apparaissent alors aux sujets comme plus étrangères que d'autre, ce degré d'étrangeté variant à la fois dans le temps et dans l'espace (cf. Dabène, 1994). « Les langues étrangères ne sont pas une matière scolaire comme une autre dans la mesure où elles sont utilisables directement et telles quelles à l'extérieur de la classe vis-à-vis d'interlocuteurs qui n'ont rien à voir avec la classe elle-même »<sup>3</sup>.

#### 4. L'interlangue :

Si on parle de l'étymologie de l'inter langue, on arrive au préfixe « inter- », directement emprunté du latin « inter » qui signifie « entre ». Selon le dictionnaire Larousse, il désigne « la réciprocité ou l'action mutuelle l'intervalle »<sup>4</sup>.

L'interlangue est définie comme : « En didactiques des langues, on désigne par interlangue la nature et la structure spécifique du système d'une langue cible intériorisé par un apprenant à un stade donné »<sup>5</sup>. L'interlangue est donc une langue intermédiaire, artificielle, construite à partir des traits communs entre la langue maternelle et la langue cible de l'apprenant.

Ainsi, l'interlangue est un système intermédiaire plus ou moins stabilisé fondé sur la présence simultanée d'éléments appartenant à chacune des langues en présence. (Dubois 253) C'est un système linguistique possédant la structure de la langue maternelle/ la L2 et toute proche de la langue cible.

---

<sup>1</sup>Henri Besse 1987, P 14

<sup>2</sup>J.P.ROBERT, Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Paris : OPHRYS, 2e édition revue et augmentée, 2007

<sup>3</sup> Bajard, E., « Langues rivales », in Le français dans le monde, n° 315, Mai- Juin 2001, p 39.

<sup>4</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>, 20/06/2021, 23:57.

<sup>5</sup> CUQ Jean Pierre, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, P19.

## 5. Qu'est-ce qu'écrire ?

L'enseignement des langues a pour objectif principale de faire apprendre aux apprenants des compétences en communication écrite et orale.

Commençant par la définition citée dans le dictionnaire de Jean Pierre CUQ, par opposition à l'oral, l'écrit est : «*Une manifestation particulière du langage caractérisé, sur un support, d'une trace graphique matérialisant la langue et susceptible d'être lue* »<sup>1</sup>. Alors, c'est la transformation d'un message sonore en un message graphique.

Outre, écrire est une notion complexe qui renvoie à une multitude de pratiques tant au niveau culturel que social. Pendant plusieurs années, l'écriture était envisagée par les chercheurs comme un code descriptif et représentatif du langage oral. Comme le faisait remarquer Saussure cité par Vigne «*langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts : l'unique raison d'être du second est de représenter le premier* »<sup>2</sup>.

Enfin, écrire est une activité qui satisfait des besoins divers. Les enjeux des écrits se diffèrent d'un écrit à un autre : «*les fonctions de l'écrit sont en effet si large qu'il trouve sa place dans tous les domaines, dans l'action (lettre commerciale, ou lettre d'amour, publicité, consigne de travail), l'information (enseignement, presse) comme dans le divertissement (jeu, littérature)* »<sup>3</sup>.

## 6. La production écrite :

La production écrite «*est un acte signifiant qui amène l'apprenant à former et à exprimer ses idées, ses sentiments, ses intérêts, ses préoccupations, pour les communiquer à d'autres* »<sup>4</sup>. Cette forme de communication exige la mise en œuvre des habiletés et des stratégies que l'apprenant sera appelé à maîtriser graduellement au cours de ses apprentissages scolaires.

Encore, elle peut impliquer toutes formes d'exercices écrits rédigés en classe ou hors de la classe ayant pour but la plupart de temps pour évaluer la compétence des apprenants. C'est un exercice assez rigoureux exigeant les compétences grammaticales (morphologique, syntaxique), lexicales, socio-culturelles, pragmatiques.

---

<sup>1</sup>CUQ Jean Pierre, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, P78-79.

<sup>2</sup> Cité par G. VIGNER (1982), *Ecrire. Eléments pour la pédagogie de la production écrite*, CLE International, Paris, p. 10.

<sup>3</sup> P. MARTINEZ, pourquoi écrit-on, 1996, p96.

<sup>4</sup> Programmes d'études en FL2 (1997) , < <http://www.edu.gov.mb.ca> > .

## 7. La production écrite au secondaire :

En Algérie, l'enseignement du français au secondaire, l'inscrit dans le cadre de l'approche par les compétences, dont il l'objectif est de rendre l'apprenant capable de lire, de comprendre et de produire toute sorte de texte, pour qu'il puisse poursuivre efficacement ses études supérieures et s'intégrer dans la société d'aujourd'hui « *un utilisateur autonome du français, instrument qu'il pourra mettre au service des compétences requises pour la formation supérieure, professionnelle, les entreprises utilisatrices et les contraintes de la communication sociales* »<sup>1</sup>.

Compte tenu de la place qu'occupe l'écrit dans chaque plan de formation, le programme d'enseignement lui accorde un statut privilégié qui détermine le degré de réussite ou d'échec des apprenants à la fin de chaque année.

En effet, c'est former l'apprenant de raconter, réduire, argumenter, rendre compte, et critiquer une situation ciblée, afin de répondre à des intentions de communication : il écrit pour être lu.

Il s'agit donc, d'apprendre vraiment à communiquer et se mettre à l'interface entre un travail de réflexion sur les valeurs d'une société et la découverte et l'appropriation des mécanismes de la langue.

## 8. Le français en Algérie :

En Algérie, la situation linguistique est caractérisé par le statut plurilingue notamment le Français dont l'enseignement/apprentissage de cette langue commence dès la 3<sup>ème</sup> année primaire jusqu'à l'université.

Son terrain d'usage s'élargit ces dernières années avec la prolifération des écoles privées. Ces dernières font de cette langue une langue d'enseignement contrairement aux écoles publiques où elle est réduite simplement à une langue enseignée avec un volume horaire réduit.

Et pourtant la forte présence de cette langue, elle constitue souvent un facteur déterminant dans l'échec des apprenants à cause de leur représentation sur cette langue c'est-à-dire les représentations linguistiques qui sont perçues à travers les mythes et les principes...etc.

---

<sup>1</sup> Programme du secondaire algérien juin, 1995, p6.

## **9. Conclusion :**

Notre recherche est fondée sur la notion de la langue qui est considérée comme un outil très important dans la communication en classe. Alors, on constate que l'apprenant se trouve devant la réalité de bilinguisme qui nous offre la possibilité d'étudier le passage d'une langue à une autre en fonction de la situation de communication, à savoir que la langue française est considérée comme étant une langue étrangère.

***CHAPITRE II :***  
***LA LANGUE MATERNELLE EN***  
***CLASSE DU FLE***

Dans ce chapitre, nous allons présenter en premier lieu la signification de la notion «classe de langue». Ensuite, nous allons expliquer la place qu'elle occupe dans une classe de langue, ainsi que l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage de la langue étrangère et qu'il reste un sujet d'actualité jusqu'à maintenant.

## 1. Qu'est-ce qu'une classe de langue ?

Le terme de classe (du latin *classis* : division, catégorie, groupe), utilisé par diverses sciences (sociologie, linguistique, etc.)

En pédagogie « *a connu de nombreuses définitions qui peuvent se regrouper, en dehors de sa valeur locative, autour de trois acceptions de base : le mot désigne soit le cours lui-même (par exemple, la classe de français), soit le degré des études suivies (classe préparatoire, élémentaire, etc.) ou le niveau auquel appartient ce cours (une classe de débutants), soit le groupe de travail qui associe des apprenants autour d'un enseignant pour réaliser des tâches communes en vue d'objectifs à atteindre* »<sup>1</sup>.

D'un point de vue didactique, « *on peut définir la classe comme un concept méthodologique marqué par la compression des paramètres d'appropriation :*

- *une compression de l'espace, puisque c'est un lieu technique caractérisé par sa localisation (école, collège, lycée, université, centre de langue, etc.) et par sa configuration qui correspond souvent à des choix méthodologiques ou techniques (configurations traditionnelle, audiovisuelle, de laboratoire de langue, en fer à cheval, etc.);*

- *une compression du temps, variable en fonction des cultures scolaires : le nombre de séances, choisi par l'institution et déterminant un type d'enseignement (intensif ou extensif), et la durée des séances, influent sur le choix d'une méthodologie;*

- *une compression disciplinaire, fondée sur des représentations culturelles, idéologiques et méthodologiques, qui définit, par des choix, des contenus d'enseignement et d'apprentissage (instructions officielles, programmes, syllabus, référentiels, etc.) déterminant*

---

<sup>1</sup>CUQ Jean Pierre, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, P42.

le savoir à acquérir et à enseigner »<sup>1</sup>. Alors, on trouve que la notion « classe » est un amalgame qui englobe divers acceptions. En pédagogie, elle peut désigner soit le cours lui-même, soit le niveau de ce cours, soit le groupe qui aborde ce cours aussi. En didactique, elle se définit selon trois valeurs de base ; l'espace, le temps, ou la discipline ciblée.

Selon PALLOTI « Une classe de langue est un espace communicationnel où interagissent deux ou plus de deux personnes, qui ont établi entre elles un contrat didactique, ce contrat didactique implique que l'un ou plus d'un des participants se sent responsable de rendre possible l'acquisition de la L2 pour les autres participants. Quand un tel contrat didactique est mis en œuvre, les événements communicationnels sont institutionnalisés ce qui signifie qu'ils présentent les caractéristiques d'un rituel et sont perçus et définis comme tel par les participants »<sup>2</sup>.

De ce fait, nous constatons que la classe ne se compte pas seulement sur l'aspect matériel, mais plutôt sur la communication et l'interaction qui se déroule entre les participants. En outre, ce qui privilégie la classe, c'est le rapport établi entre ses trois pôles « enseignant, apprenant, langue » ; ce qu'on appelle « le contrat didactique ». Cette dernière permet de tirer parti au maximum d'apprentissage visé.

Ainsi, cet endroit est considéré comme un lieu d'une pratique exemplaire et qui à partir de ca l'apprenant peut mesurer, évaluer...son apprentissage, alors la classe de langue est devenue un objet de recherche et un endroit de formation et d'interaction pour effectuer la relation entre enseignant-enseigné mais avec un apprentissage guidé bien sûr.

Enfin, Dans une situation de classe de langue, il est exigé des participants d'accomplir une suite d'actions verbales, dans un certain ordre, et selon une certaine méthode afin de rendre efficace l'opération d'enseignement/apprentissage et de réaliser une assimilation quasi-totale

## **2. La place de la langue maternelle dans la classe de langue :**

Dans l'apprentissage de toute langue, L'utilisation de la langue maternelle en classe est une question beaucoup discutée aussi bien dans la recherche sur l'acquisition d'une langue en milieu scolaire que dans le domaine de la méthodologie (cf. Martin-Jones 2000).

---

<sup>1</sup>Ibid.

<sup>2</sup> Cité par MERAMERIA.A, H.DJABRI, in : PALLOTI.C, « Pour enseigner le français .... En français », Canadian Modern Language Review, 1989, P06.

On trouve souvent des enseignants qui favorisent ce recours alors qu'ils y a d'autres qui refusent majoritairement cette utilisation de L1 qui est pour eux inutile, Selon Castellotti « Si, comme je l'ai déjà noté, les changements de langue effectifs jalonnent très régulièrement le déroulement des cours de langue étrangère, leur présence obéit à une grande diversité, d'une classe à l'autre. Ainsi, dans certaines, la communication fonctionne quasi exclusivement en langue cible alors que, dans d'autres, l'usage de la langue première ou langue de référence sera très largement toléré, voire même dans certains cas encouragé ; certains enseignants se refusent systématiquement à recourir eux-mêmes à la L1 de leurs élèves tandis que d'autres en usent (et en abusent...) »<sup>1</sup>.

On ne peut pas négliger radicalement la place qu'occupe la L1 dans la classe de langue, mais ce sont essentiellement les enseignants qui restent les maîtres du jeu : maître d'accepter ou non la présence de la langue première, maître de l'utiliser ou non eux-mêmes pour certains usages, maîtres de lui conférer un rôle plus au moins important dans l'apprentissage.

Ceux qui acceptent ce recours voient qu'il est important de l'utiliser généralement au début de l'apprentissage, tant de la part des élèves que de l'enseignant. A titre d'exemple, parfois on constate que l'enfant a compris la situation mais ne sait pas s'exprimer en français, il est très important de lui donner la possibilité de s'exprimer dans sa langue, en lui proposant éventuellement une reformulation en français de ce qu'il a dit.

En revanche, il trouve ceux qui disent qu'il faut s'exprimer seulement en langue étrangère, à partir de plusieurs raisons logiques ; l'une de ses raisons est que la langue étrangère peut être acquise naturellement comme la première langue.

En fin, la nature des activités menées dans la classe semble avoir une influence sur le volume, la nature et la forme des recours à la langue maternelle.

### **3. L'impact de L1 sur l'acquisition du FLE :**

Le recours à la langue maternelle dans une classe de langue constitue toujours un thème de réflexion pour la majorité des didacticiens. Ceci est un phénomène langagier qui se produit dans un milieu scolaire par l'apprenant ou bien par l'enseignant d'une manière consciente ou inconsciente. De ce constat, on se trouve généralement devant un dilemme ; certains

---

<sup>1</sup> Castellotti Véronique, la langue maternelle en classe de langue étrangère, Clé International, Coll. Didactique Des Langue étrangère. 2001, p19.

enseignants considèrent que cette utilisation est un handicap qui empêche l'atteinte des objectifs de l'apprentissage, d'autres trouvent qu'elle a un effet positif.

Pour les premiers, la L1 représente un point de départ pour approcher la langue étrangère « *la langue maternelle est une « langue matrice » pour les apprenants dans l'appropriation d'une autre langue* »<sup>1</sup>, ainsi que dans le même ouvrage de CASTELLOTTI « *Il semble donc que la langue première occupe un rôle primordial dans la classe de langue étrangère, tant du point de vue de représentations que de celui de pratiques, même si cette importance n'est pas toujours explicitée ou si, dans de nombreux de cas, elle est même niée* »<sup>2</sup>

Alors, la langue maternelle devient un auxiliaire précieux qui pourrait débloquent la situation d'intercompréhension entre l'apprenant et l'enseignant, ce qui permet la progression de l'apprentissage de la langue française.

Pour les seconds, le recours à la langue maternelle peut être un blocage, un frein à l'acquisition d'une langue étrangère ; « *Avant je ne pensais pas que c'était nuisible d'utiliser la langue maternelle ; mais je culpabilisais par rapport à ma structure administrative* »<sup>3</sup>. C'est ce qu'elle a confirmé une enseignante citée par Matthey & Moore (1997 : 74).

Alors, ce que pensent ces enseignants c'est que la L1 peut influencer négativement les apprenants.

D'abord, elle interrompt leur communication ; comme ils ont tendance de réfléchir en langue maternelle et traduire le tout pour comprendre une langue étrangère.

Ainsi, on trouve que son impact se manifeste rigoureusement dans l'aspect expressif (l'expression) quel que soit oral ou écrit.

L'apprenant, dans ce cas peut introduire un élément de L1 quand il utilise la L2. Ce passage va engendrer certainement ce qu'on dit de glissement, de transfert, des interférences.

On peut distinguer pas mal de problèmes rencontrés dans cette situation de métissage de langue :

---

<sup>1</sup> Castellotti Véronique, la langue maternelle en classe de langue étrangère, p19.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Matthey, M. Représentations sociales et langage, In Matthey, M. (org). Les langues et leurs image, 1997, p74.

### 3.1. Les interférences :

Ce phénomène langagier constitue le résultat du contact des langues, c'est le cas d'un sujet bilingue qui utilise des traits de sa L1 dans la langue cible.

Selon HAMERS et BLANC, les interférences sont « *des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible* »<sup>1</sup>.

Donc, cela signifie que l'interférence c'est l'influence de la langue 1 avec ses attitudes langagières, ses caractéristiques spécifiques sur les pratiques d'une langue étrangère. Aussi, c'est l'introduction des structures de la ou des langues déjà acquises dans le modèle de la nouvelle langue.

Ainsi, nous distinguons trois types d'interférences.

« *On dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B* »<sup>2</sup>.

#### 3.1.1 L'interférence phonétique :

L'interférence phonétique se produit lorsque l'apprenant n'arrive pas à prononcer bien un phonème en langue française et il se réfère inconsciemment au phonème le plus proche en langue maternelle. Selon, Blanc- Michel : « *Il y a une interférence phonétique lorsque un bilingue utilise, dans la langue active, des sons de l'autre langue, elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte ; elle permet souvent d'identifier comme tel un locuteur étranger* »<sup>3</sup>.

#### 3.1.2. Les interférences lexicales :

L'interférence lexicale est l'emploi d'un mot de la langue maternelle en langue étrangère. D'après, Blanc- Michel, « *on parlera d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue* »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup>J. F.HAMERS et M.BLANC, Bilinguisme et bilinguisme, Université de Virginie : P. MARDAGA, 1983.

<sup>2</sup> BAHLOUL, Noureddine, « L'arabe dialectal, un outil pour une intercompréhension en classe de Langue », Alger, synergies Algérie n° 4 – 2009. P 257.

<sup>3</sup>BLANC-Michel, Concept de base de la sociolinguistique, Paris, Ellipse, 1998, P.178.

<sup>4</sup> Ibid, P179.

En effet, il ne faut pas confondre entre l'interférence lexicale et l'emprunt parce que le premier consiste à utiliser des mots de la langue source d'une manière inconsciente dans la langue cible. Alors que le deuxième se produit avec un fait social c'est-à-dire l'apprenant prend des mots de la langue source et il l'emprunte dans la nouvelle langue mais il prend en considération les règles de sa langue et la situation sociale à partir d'un contact avec les autres langues.

### 3.1.3. L'interférence grammaticale :

Blanc-Michel pense que,

*« L'interférence grammaticale suppose que le locuteur utilise dans une langue certaines structures de l'autre. Elle existe pour les aspects de la syntaxe :*

*L'ordre, l'usage des pronoms, des déterminants, des prépositions, les accords, le temps, le monde...etc. ».*<sup>1</sup>

Alors, L'interférence grammaticale est le résultat d'une mauvaise connaissance des règles de la langue étrangère, alors l'individu utilise des structures syntaxiques ; la syntaxe, l'orthographe, la conjugaison... C'est l'emploi des structures de la langue source dans la langue cible.

### 3.2. L'emprunt :

Le terme emprunt désigne à la fois, le procédé c'est-à-dire l'acte de emprunter, et l'élément emprunté lui-même.

L'emprunt linguistique est un procédé par lequel l'individu adopte intégralement ou partiellement une unité ou un trait linguistique d'une langue à une autre langue, sans le traduire, tout en lui appliquant les règles de la nouvelle langue. C'est aussi «*Acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue ; élément (mot, tour) ainsi incorporé*»<sup>2</sup>. Pour mieux comprendre ce phénomène, il est important de saisir la différence entre deux réalités sociolinguistiques : une langue qui correspond à un système bien déterminé, et l'usage de cette langue.

---

<sup>1</sup> BLANC-Michel, Concept de base de la sociolinguistique, P.179.

<sup>2</sup> J-R.DEBOVE, Petit Robert Volume 1 : dictionnaire de la langue française, Edité par Le Robert, 1984.

### 3.3. L'alternance codique :

Un dernier phénomène qu'on appelle l'alternance codique (code switching) ou l'alternance des langues, c'est l'intervention lors d'une communication des deux langues, et les utilise tour à tour ; dont le locuteur bilingue n'a pas conscience qu'il utilise ce procédé.

La définition proposée par de: « *l'alternance codique est un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants* »<sup>1</sup> est la définition la plus simple que l'on puisse trouver. Or, J.J. Gumperz a défini, à son tour, l'alternance codique comme « *la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* »<sup>2</sup>.

#### 3.3.1. Les types de l'alternance codique:

Selon le modèle de POPLACK :

-L'alternance codique intra-phrastique : c'est le changement d'une langue à une autre qui ont des structures syntaxiques différentes à l'intérieure de la même phrase, par exemple : normalement (nro7o).

-L'alternance codique inter-phrastique : c'est un changement de codes qui se produit d'un tour de parole chez un même locuteur ou chez deux locuteurs.

-L'alternance codique extra-phrastique : c'est un type d'alternance dont le changement s'effectue sur des expressions idiomatiques de formes figées, d'interjections, des proverbes et dictons.

### 4. Conclusion :

En fin, le recours à la langue maternelle est une question due à la méthodologie en classe, il y'a certains qui acceptent l'utilisation de la langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère et ils croient qu'elle est bénéfique pour achever à une compréhension quasi-totale. Mais, il y'a d'autres qui pensent contrairement tout en appuyant sur l'effet négatif de L1 sur les pratiques langagières de la langue étrangère.

---

<sup>1</sup> LÜDI, G. & PY, B. Etre bilingue, (nouvelle édition), Bern, PETER LANG, 2003, p146.

<sup>2</sup> GUMPERZ, J.J, Sociolinguistique Interactionnelle : une approche interprétative, 1989.

***CHAPITRE III :***  
***CADRE EMPIRIQUE***

Après avoir abordé le cadre théorique de notre travail de recherche, nous allons établir un plan expérimental, dans la présente section, afin de répondre à nos questions de départ. Cette partie, va s'organiser selon trois grandes parties constituant l'expérimentation, un pré test, un test, et enfin un post test où on va proposer quelques solutions au problème soulevé.

### 1. Contexte de l'enquête :

Dans cette partie, nous allons présenter le collège dans lequel nous avons effectué notre expérimentation, ainsi que le profil du groupe expérimenté et le corpus ciblé par cette étude.

L'établissement dans lequel nous avons effectué notre pratique est le lycée « les frères martyrs Ben Nadji ». Cette école se situe à l'entrée de la commune nommée El feidh, qui se situe à son tour à l'est de la wilaya de Biskra. Il comporte environ 279 élèves répartis en neuf classes, dont chaque niveau comprend deux filières ; science expérimentale, voire lettre et philosophie.

Nous avons pris comme échantillon, une classe de 2AL dont les participants sont 23 apprenants. Mais, à cause de la crise sanitaire qui a bouleversé les normes, la pandémie « Covid 19 », l'école a appliqué le protocole de prévention sanitaire qui, parmi ses mesures, consiste à diviser la classe en deux groupes. Chaque groupe ne doit pas dépasser 15 élèves.

Alors, nous avons utilisé un groupe de classe qui se compose de 13 élèves. Ces derniers sont déjà familiers avec le français surtout cette année grâce aux encouragements fournis par l'enseignante. Ils possèdent un niveau de compétence situé entre intermédiaire faible, et acceptable. Le choix de ce groupe n'est pas aléatoire ; nous avons le précisé grâce à leur motivation envers la langue française.

Pour mieux répondre à nos préoccupations, nous avons choisi d'exploiter les copies de production écrite, comme indice révélateur des interférences.

La méthodologie de cette recherche est qualitative. Il s'agit d'une description des données et analyse des résultats.

## 2. Le protocole de l'expérimentation

L'objectif principal de l'expérimentation était de tenter de déterminer comment le recours à la L1 (l'arabe) va influencer négativement la qualité des productions écrites en langue étrangère (le français).

### Pré-test :

L'expérimentation a été mise en place dans le cadre d'une séquence ayant comme objet d'étude (*le plaidoyer et le réquisitoire*) dont l'objectif est de rendre l'apprenant capable de (*produire un texte pour plaider ou discréditer une opinion afin de convaincre et persuader autrui*).

La séquence s'est déroulée en parties. Tout d'abord, nous avons commencé par une phase d'imprégnation. Cette dernière a donné lieu à une évaluation qui consistait à préparer l'élève à comprendre, ainsi rédiger de manière individuelle un texte argumentatif pour défendre ou dénoncer un point de vue.

En premier lieu, c'était la séance d'évaluation diagnostique qui a pris à peu près 45 min. Lors de cette activité, nous avons lancé le 1<sup>er</sup> jet afin de réinvestir les prérequis de l'apprenant concernant cette séquence. C'est de lancer le sujet de la production écrite tout en demandant aux apprenants de rédiger un court texte sur le thème avec leurs propres informations.

Le rendu de ces travaux a été l'occasion pour l'enseignante de vérifier leurs informations préalables sur l'objet d'étude.

Par la suite, ce sont l'ensemble des activités de CE et CO avec un repérage et analyse des caractéristiques de la structure du texte argumentatif.

### Test :

A la suite de cette première étape, il est temps d'aborder la séance de « production de l'écrit ». Elle est subdivisée en trois moments.

Le premier moment a été réalisé (la date). D'abord, nous avons commencé par un rappel oral de notre objet d'étude voire de ce que nous avons abordé la séance précédente.

Ensuite, nous avons rappelé ensemble, notre sujet de la production de l'écrit que nous l'avons lancé auparavant.

**Le sujet de la production écrite :**

*Malgré la richesse informatique et les services que présente l'internet, il peut être une source de problèmes et un danger qui menace les enfants sortants.*

*Rédiger un réquisitoire dans lequel vous dénoncer directement la mauvaise exploitation du Net en avançant des arguments pertinents.*

Puis, nous avons tenté à déceler la situation de communication du sujet :

- ✓ *Qui ?*
- ✓ *À qui ?*
- ✓ *De quoi ?*
- ✓ *Comment ?*
- ✓ *Pourquoi ?*

Par la suite, tout en basant sur les textes précédents (de CE), nous avons élaboré collectivement le plan du texte demandé.

- ✓ *Introduction : Présenter le sujet + la thèse.*
- ✓ *Développement : Articulation + arguments + exemples.*
- ✓ *Conclusion : Reformulation de la thèse.*

Nous avons mené, encore, pour faire une grille d'évaluation selon laquelle l'apprenant va rédiger son texte. Cette grille nous l'avons construite en nous référant au guide du professeur du programme de la 2<sup>ème</sup> A.S<sup>1</sup> :

<i>critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>
- <i>En tant qu'énonciateur je peux apparaître dans mon texte.</i>		
- <i>J'ai exprimé la thèse que je veux défendre ou attaquer.</i>		
- <i>Au cours de mon développement j'ai présenté des arguments (des raisons convaincantes), en faveur de la thèse que je défends.</i>		

<sup>1</sup> Le manuel du français de deuxième année secondaire, P85.

### Chapitre III. Cadre empirique

- <i>J'ai étayé mes arguments d'exemples concrets, significatifs pris dans la vie quotidienne.</i>		
- <i>J'ai utilisé des articulateurs logiques qui organisent la pensée, la réflexion et qui structurent les étapes du raisonnement.</i>		
- <i>J'ai écrit une conclusion qui affirme et renforce la thèse que j'ai défendue.</i>		
- <i>J'ai mis mon texte en paragraphes.</i>		
- <i>J'ai soigné mon écriture, respecté l'orthographe.</i>		
- <i>J'ai évité de réfléchir en arabe et écrire en français.</i>		

Enfin, c'est le temps de rédaction.

Durant les 5 premières minutes de la séance d'expression-écrite, nous avons avisé les apprenants que l'usage de l'Internet était strictement interdit. Néanmoins, nous leur avons permis l'utilisation du dictionnaire ; puisque leur niveau graphique (orthographique) est assez approximatif, voire faible.

Les copies sont corrigées, en amont, par l'enseignante en utilisant un code de correction qui a été fourni au début de l'année.

Le deuxième moment a pour objectif de demander à chaque apprenant de relire sa production afin de l'auto évaluer et éventuellement l'améliorer. A travers cette étape, les apprenants ont l'occasion de découvrir leurs erreurs déjà signalées sur leur copie par l'enseignante. Chaque apprenant avait à caractériser ses erreurs selon la grille d'auto-évaluation en sa possession.

Pendant cette séance, nous avons discuté les erreurs fréquentes, tout en laissant l'opportunité à l'apprenant de les corriger. Puis, tout apprenant est appelé à retravailler sa production en évitant les erreurs commises lors de sa première tentative de textualisation.

Le dernier moment, l'objectif était de co-évaluer une production d'élève à l'aide de la grille d'évaluation en vue de l'améliorer.

Pendant cette dernière étape, nous avons pris une production erronée que nous avons recopiée au tableau pour l'améliorer et l'évaluer collectivement.

### 3. L'évaluation des copies :

L'évaluation dont nous faisons n'avait pas pour objectif de donner une note aux productions des apprenants, il s'agit d'une évaluation formative qui visait à vérifier les compétences linguistiques, voire d'appropriation des élèves.

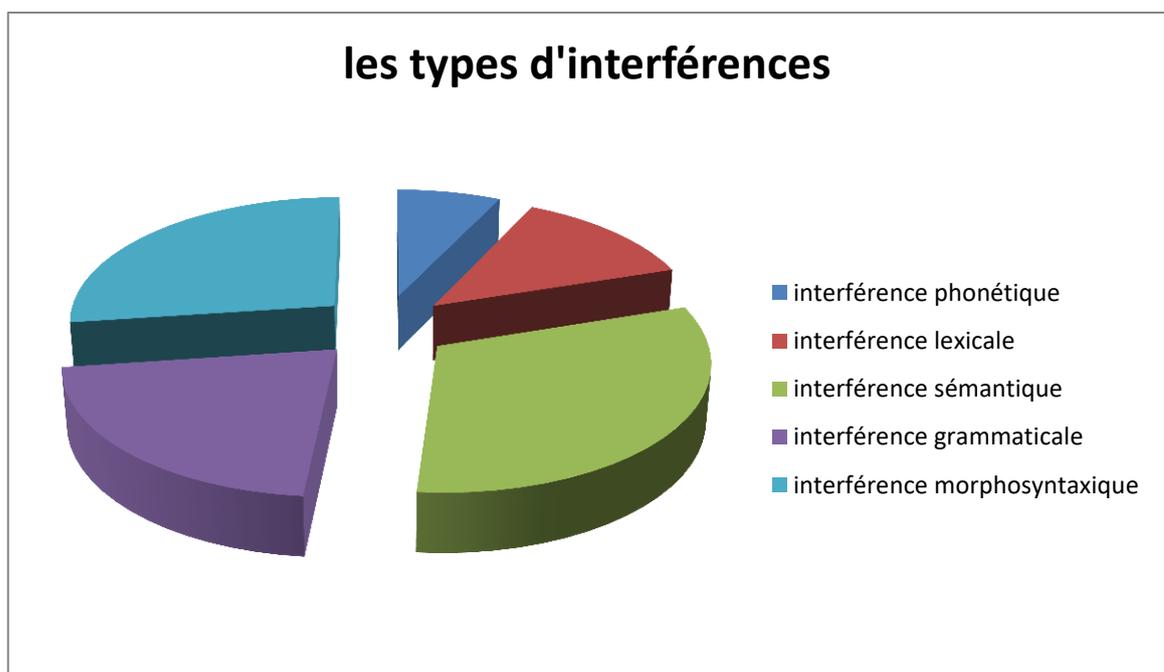
L'évaluation des corpus a donné les résultats présentés dans le tableau suivant :

<b>Classe</b> : 2ème année secondaire, lettre et philosophie.							
<b>Objet d'étude</b> : le plaidoyer et le réquisitoire.							
<b>Séquence</b> : produire un discours pour plaider, ou dénoncer/discréditer une opinion ou une cause.							
<b>Séance</b> : compte rendu de la production de l'écrit.							
<p><b>Rappel su sujet</b> : Malgré la richesse informatique et les services que présente l'internet, il peut être une source de problème et un danger qui menace les enfants sortants.</p> <p>Rédiger un réquisitoire dans lequel vous dénoncer directement la mauvaise exploitation du Net en avançant des arguments pertinents.</p>							
<b>Critères d'évaluation</b>							
<b>Elèves</b>	Respecter la consigne	La structure	Utiliser des arguments avec des exemples	Emploi des articulateurs logiques	L'orthographe	La ponctuation	Les interférences
<b>E1</b>	+	-	-	-	+	-	+
<b>E2</b>	-	-	-	-	-	+	+
<b>E3</b>	+	+	-	+	+	+	+
<b>E4</b>	-	-	-	-	-	+	+
<b>E5</b>	+	-	+	+	-	+	+

<b>E6</b>	+	+	+	+	-	-	+
<b>E7</b>	+	-	+	-	+	-	+
<b>E8</b>	+	+	-	-	+	-	+
<b>E9</b>	+	-	-	-	-	+	+
<b>E10</b>	+	+	-	-	-	+	+
<b>E12</b>	+	-	-	-	-	-	+
<b>E12</b>	+	+	-	+	-	-	+
<b>E13</b>	+	-	+	-	-	+	+
<b>Moyenn e</b>	+	-	-	-	-	-	+

#### 4. Typologie d'interférences :

A travers l'analyse du corpus, nous avons pu, majoritairement déterminer les types des interférences les plus fréquents dans l'ensemble plus des copies.



## 5. Analyse et interprétations des résultats :

Tout d'abord, on trouve que les apprenants ont respecté la consigne de rédiger un texte argumentatif pour dénoncer l'internet. Ils possèdent théoriquement la structure du texte argumentatif. Mais, il n'y a pas de cohésion textuelle. Les apprenants avancent leurs idées et emploient des phrases sans les organiser ni les relier les unes aux autres. Ce qui a engendré des ambiguïtés au niveau sémantique.

Exemple : *ils n'utilisent pas les articulateurs logiques.*

Outre, les textes se caractérisent par l'emploi de vocabulaire courant mais insuffisant qui limite leurs pensées.

De plus, de nombreux erreurs constatées au niveau morphosyntaxique et morphologique sont des indices révélateurs des difficultés diverses rencontrées par l'apprenant quant à l'application des règles de la langue française. Ces problèmes constatés au moment de l'analyse des copies ont eu un impact majeur sur la cohérence textuelle.

Exemples :

-*Le première réseau* (erreur d'accord nom/adjectif).

-*becou* (erreur d'orthographe).

-*ce servir*

Egalement, ce que nous attirons, c'est que l'apprenant vise seulement à combler ses besoins sans faire attention. Au cas d'ignorance, il écrit des mots de la langue française avec des phonèmes les plus proches dans sa langue maternelle.

Exemple : *utilisatars* ; il remplace « eur » par « a » car « eur » n'existe pas en langue arabe et seul la consonne « a » qui est proche d'elle. Dans ce cas-là s'agit des interférences à la fois, phonétique et lexical. Car l'apprenant lorsqu'il n'arrive pas à prononcer bien un phonème en langue française, il se refait inconsciemment au phonème le plus proche dans sa langue maternelle.

Encore, on constate que la majorité des apprenants font recours à la traduction littérale (mot à mot), ce qui empêche la compréhension du texte.

Exemples :

- mise au point pour désigner la concentration

-manger les cerveaux.

Enfin, on trouve que l'apprenant tente majoritairement d'appliquer les règles de sa langue maternelle sur la langue française. Il peut généraliser soit régulariser la langue en appliquant une règle générale à des formes irrégulières.

Exemple : « dommages et risques l'internet » ; ici l'apprenant rejette toute une catégorie grammaticale qui est l'article pour désigner une chose. Il exprime son idée en appliquant les règles de la langue arabe (absence des articles).

### 6. Quelques interférences en expression écrite chez certains élèves de secondaire :

<i>Nature de l'interférence</i>	<i>Exemple</i>	<i>La traduction en arabe</i>	<i>Sens normé en français</i>
<i>Lexico-sémantique</i>	<i>faciliter l'atteinte à la vie privée.</i>	تسهيل الوصول الى الحياة الخصوصية	<i>Faciliter l'accès à la vie privée.</i>
<i>Lexico-sémantique</i>	<i>dommage pour la santé humaine.</i>	تشكل خطرا على صحة الإنسان	<i>C'est un danger qui menace la vie humaine.</i>
<i>Lexico-sémantique</i>	<i>effet négatif sur la mise au point.</i>	تأثير سلبي على التركيز	<i>Ce moyen diminue la concentration.</i>
<i>Morphosyntaxique</i>	<i>il nuire à ses utilisateurs.</i>	إنه يضر مستخدمييه	<i>Il nuit à ses utilisateurs.</i>
<i>Morphosyntaxique</i>	<i>malgré les avantages de cette moyen, mais il y a des maifaits.</i>	بالرغم/ ولكن	<i>Malgré les avantages qu'il possède, il présente de</i>

### Chapitre III. Cadre empirique

			nombreux méfaits
Phonétique/morphologique	L'internet.	الإنترنت	L'internet
Lexico-sémantique	Il me doit être élaboré qui en cas de besoin.	و ينبغي تطوير ذلك في حالة الحاجة	On doit l'utiliser quand on l'a besoin.
Morphosyntaxique	cette moyen dangereux sur la santé de l'homme.	هذا يعني خطورة على صحة الإنسان	Ce moyen/cet outil menace la santé humaine.
lexico sémantique	Dommmages et risques l'internet.	أضرار و مخاطر للإنترنت	Les dommages et les risques de l'internet.
Morphosyntaxique	- si l'internet plusieurs inconvénients peuvent conduire à des inconvénients.	إذا كان للإنترنت عدة عيوب يمكن أن يؤدي إلى مساوئ	L'internet avec ses aspects négatifs peut conduire aux mauvais résultats.
Lexico sémantique	c'est un dangereux et nocif.	إنه خطر و ضارة	Il est dangereux et nocif.
Morphosyntaxique	cette moyen des beaucoup des maifait sur la santé de l'homme.	هذه الوسيلة لديها العديد من المضار على صحة الإنسان	Ce moyen présente de nombreux méfaits qui infectent la santé humaine.
Morphosyntaxique	Finallyment à mon avis Il faut éviter de cette moyen parce que c'est un	و أخيرا في رأيي من الضروري تجنب هذا يعني لأنه خطير على	Finallyment, je trouve que ce moyen est un danger que l'on

	<i>dangereux sur la santé.</i>	<i>الصحة</i>	<i>doit éviter.</i>
--	--------------------------------	--------------	---------------------

### **7. Synthèse :**

On peut déduire, que la langue française avec son système assez complexe, contribue principalement à ce phénomène langagier qui a infecté le processus d'enseignement d'une langue étrangère ; le recours à la L1 dans la classe de L2.

Les apprenants ont des difficultés énormes en expressions, la plupart d'entre eux sont incapable de produire un simple texte.

Ceci, peut être renvoyé à plusieurs causes majeures :

D'abord, c'est le manque d'imprégnation. Généralement, on doit mettre l'apprenant dans le bain linguistique adéquat à l'intitulé du la séquence. Cela nous permet de mieux atteindre les objectifs ciblés. C'est familiariser l'apprenant avec son apprentissage.

Ensuite, c'est le manque d'exposition à la langue. De ce fait, on vise exactement la lecture. Car, lecture / écriture sont deux processus indissociables qui complète l'un l'autre. Il ne s'agit pas de lire pour faire, utiliser, appliquer (texte pragmatique) ni pour s'informer (Texte scientifique et théorique), mais de lire, comme nous disons d'abord pour le plaisir et surtout pour écrire :

*« Ecrire c'est de faire aussitôt lecteur, lire, c'est se faire aussitôt écrivain. Commune à l'écrivain et au lecteur, la muse, en toute occurrence, c'est le centre du texte même, ce lieu obscur qui ne songe interminablement qu'à se déchiffrer »<sup>1</sup>. La lecture, donc, est en même temps un moyen et une fin.*

Encore, c'est l'impact du cyberlangage. Plus simplement, le cyberlangage est défini comme un langage avec un manque de règles de la langue normative, basé sur une écriture qui ne respecte pas les codes d'orthographe conventionnels, ni le reste de règles.

En somme, il est évident de souligner l'importance et l'efficacité de la remédiation. Cette dernière occupe une place primordiale dans la classe, dont le but est de former l'apprenant et l'aider à surmonter leurs erreurs. Autrement dit, il s'agit de remédier une situation d'apprentissage où l'apprenant n'a pas assimilé un contenu, afin de pallier des

<sup>1</sup> RICARDOU JEAN, Pratique de la littérature, Roman/Poésie. Edition du Seuil, P.98

lacunes d'apprentissage. Alors, c'est la tâche de l'enseignant de cerner les besoins de ses apprenants pour savoir quel type d'exercices qu'il doit proposer.

**8. Conclusion :**

L'analyse de notre corpus, montre bien le degré et l'impact de l'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE. Nous aimerions esquisser une réponse à notre problématique, en confirmant l'hypothèse proposée en amont de ce travail. Il nous paraît, donc que le recours à la langue 1 influence négativement l'acquisition de la langue 2. Autrement dit, ce recours diminue la qualité des écrits des apprenants.

Cette réponse nous l'avons obtenu grâce aux résultats de ce travail qui relève que les apprenants utilisent plusieurs types d'interférences au moment de la rédaction.

***CONCLUSION***

***GENERALE***

## CONCLUSION GENERALE

L'écriture est une activité difficile et complexe. Elle représente un enjeu important et incontournable pour les élèves et les enseignants de toute langue. Ecrire ce n'est pas seulement appliquer des règles linguistiques, c'est aussi s'approprier un outil avec lequel les apprenants ont des rapports complexes où le plaisir d'écrire occupe une place essentielle.

Cette particularité de l'écrit a conduit l'apprenant, dans certains cas, de se référer à sa langue maternelle pour dépasser la mécompréhension sans penser aux conséquences.

De ce constat, certains défauts se manifestent le plus souvent dans les écrits et l'enseignant est appelé à les détecter pour procéder à la remédiation.

Au cours de notre recherche, nous avons développé un thème qui est jusqu'à maintenant, un sujet de réflexion pour les spécialistes. Nous avons parlé de l'utilisation de la langue maternelle dans la classe de la langue étrangère.

Notre étude avait pour principal objectif de répondre à la question : de quelle manière le recours à la langue 1 influence l'acquisition de la langue 2, exactement au niveau d'expression écrite ?

Le plan de ce travail était subdivisé en trois chapitres :

Dans le premier chapitre, nous avons mis l'accent sur les notions de base de cette recherche. D'une part, nous avons donné l'acceptation des concepts suivants : la langue, la langue maternelle avec ses variétés sémantiques, la langue étrangère, et l'interlangue. D'autre part, nous avons défini la notion d' « écrire », voire la production écrite notamment au secondaire, pour conclure avec le statut du français en Algérie.

Dans le deuxième chapitre, nous avons focalisé sur « la langue maternelle dans la classe du FLE », sa place et son influence qui se traduit par l'émergence des phénomènes langagiers tels que : les interférences, l'emprunt, et l'alternance codique. En n'oubliant pas de donner un aperçu sur la notion « classe » avec sa dimension pédagogique voire didactique.

Le troisième chapitre, nous l'avons consacré à la pratique de notre recherche. Nous avons présenté en premier lieu, le contexte, ainsi le protocole de notre expérimentation. En

second lieu, nous avons exposé l'analyse des copies des apprenants, l'analyse concernait les productions écrites faites par des apprenants de la 2<sup>ème</sup> année secondaire, littéraires. Nous avons concentré lors de cette analyse sur les interférences.

Tout au long de notre travail, nous avons mis en lumière d'amener les apprenants à écrire un texte argumentatif, dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> séquence du programme. Nous avons élaboré une grille pour évaluer les écrits afin de les améliorer.

Nous avons remarqué, que l'apprenant posent beaucoup de problèmes pendant la rédaction. La totalité ont respecté la consigne mais les textes sont mal structurés, ils ne savent pas relier leurs idées d'une manière cohérente. Autre, ils ont commis des erreurs, de différents aspects : grammaticale, lexicale, morphosyntaxique, sémantique, ...ect.

Mais, ce qui est manifesté le plus sont les interférences sémantiques voire morphosyntaxique. Nous avons résolu à travers cette enquête, que les élèves pensent en leur langue maternelle pour écrire en langue étrangère. Ce qui empêche la cohérence sémantique, voire textuelle des écrits.

Alors, nous pouvons confirmer notre hypothèse : Les recours à la L1 influence négativement l'enseignement / apprentissage du FLE, et diminue la qualité des productions écrites des apprenants.

En guise de conclusion, pour que les apprenants évitent ces problèmes, nous proposons ce qui suit : Préparer l'apprenant et le mettre dans le bain linguistique avant d'entamer la séance de production écrite. Cette phase est appelée « la phase d'imprégnation ».

Mener l'apprenant et l'encourager pour lire. Parce que, à travers la lecture, l'élève va apprendre la langue dans sa dimension linguistique, pragmatique, esthétique, ... Il penche à découvrir, non seulement la langue, mais le monde tout entier.

Enfin, nous trouvons intéressant, de se baser sur la remédiation. Cette dernière peut réduire le maximum l'erreur des apprenants, et de pallier leurs lacunes en visant les besoins ciblés.

***REFERENCES***

***BIBLIOGRAPHIQUES***

# BIBLIOGRAPHIE

## Les ouvrages :

1. Bajard, E., « Langues rivales », in Le français dans le monde, n° 315, Mai- Juin 2001.
2. BLANC-Michel, Concept de base de la sociolinguistique, Paris, Ellipse, 1998.
3. Castellotti Véronique, la langue maternelle en classe de langue étrangère, Clé International, Coll. Didactique Des Langue étrangère. 2001.
4. Cité par G. VIGNER (1982), Ecrire. Eléments pour la pédagogie de la production écrite, CLE International,
5. Cité par MERAMERIA.A, H.DJABRI, in : PALLOTI.C, « Pour enseigner le français .... En français», Canadian Modern Language Review, 1989.
6. Gagné, 1990.
7. GUMPERZ, J.J, Sociolinguistique Interactionnelle : une approche interprétative, 1989.
8. Henri Besse 1987.
9. J. F.HAMERS et M.BLANC, Bilinguisme et bilinguisme, Université de Virginie : P. MARDAGA, 1983.
10. J-R.DEBOVE, Petit Robert Volume 1 : dictionnaire de la langue française, Edité par Le Robert, 1984.
11. LÜDI, G. & PY, B. Etre bilingue, (nouvelle édition), Bern, PETER LANG, 2003.
12. Matthey, M. Représentations sociales et langage, In Matthey, M. (org). Les langues et leur image, 1997.
13. P. MARTINEZ, pourquoi écrit-on, Paris ,1996.
14. RICARDOU JEAN, Pratique de la littérature, Roman/Poésie. Edition du Seuil.

## Les dictionnaires :

1. CUQ Jean Pierre, Dictionnaire de Didactique du français langue étrangère et seconde, clé international, S.E.J.E.R. Paris, 2003.
2. Dictionnaire du petit Larousse, édition anniversaire de la semeuse : La Rousse, 1997.
3. J.P.ROBERT, Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Paris : OPHRYS, 2e édition revue et augmentée, 2007
4. ROBERT.J-P, dictionnaire pratique de didactique du FLE, 2e édition revue et augmentée, paris, 2008.

## Articles :

1. BAHLOUL, Noureddine, « L'arabe dialectal, un outil pour une intercompréhension en classe de Langue », Alger, synergies Algérie n° 4 – 2009.

## Les sitographies :

1. Programmes d'études en FL2 (1997) < <http://www.edu.gov.mb.ca>>.
2. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>, 20/06/2021, 23:57.
3. « Langue et langage », in : Commission 4 [En ligne], 2009/2010, P.01, disponible sur :
4. [http://ww2.acpoitiers.fr/ia17pedagogie/IMG/pdf/Fiche\\_langue\\_et\\_langage\\_pour\\_Pole\\_Maternelle-2](http://ww2.acpoitiers.fr/ia17pedagogie/IMG/pdf/Fiche_langue_et_langage_pour_Pole_Maternelle-2).

## **Autres documents consultés :**

1. Le manuel du français de deuxième année secondaire
2. Programme du secondaire algérien, juin, 1995.

***ANNEXES***

- La Facebook est le premier réseau social au monde, . Because positive Mio  
Il fait un Because médecine est :-  
- Mais ici, les utilisateurs Bakijh de ce service et il sont comme Suit elegant?  
d'utilisateurs de l'utiliser pour faire des recherches et des études et fait

L'internet, c'est un système de communication qui permet l'échange d'informations entre de petits réseaux à travers lesquels les ordinateurs du monde entier communiquent.

- Il présente de nombreuses inconvénients c'est-à-dire faciliter les atteintes à la vie privée, l'ébalancement et de la vie virtuelle de ses utilisateurs, la diffusion des idées extrémistes, dommage pour la santé humaine, perte de temps, effet négatif, sur la mise au point.

- Malgré l'internet présente de nombreuses avantages, mais il nuire à ses utilisateurs.

## Malfait de l'internet

L'internet c'est un moyen de communication pour transférer des données sur différents types de supports.

malgré les avantages de cette moyen, mais il y a des beaucoup <sup>de</sup> malfait par exemple la propagation de la cybercriminalité, d'addiction et perte de temps, plus des problèmes de santé, dépression et isolement

l'internet est un moyen dangereux sur la santé de l'homme, il faut utiliser les pour des choses utiles.

Internet  
L'Internet est un réseau qui connecte des ordinateurs entre eux à tout moment et de n'importe où dans le monde pour envoyer et recevoir des informations.

- Illusions et risques Internet

- \* La propagation de la cybercriminalité.
- \* la tracabilité et la perte de temps.
- \* l'inégalité de nos déconnexions du travail.
- \* de nombreux problèmes de santé.
- \* La dépendance aux jeux et au chat.
- Il faudrait être élargir qui la cas de 6000000000.

L'internet est un moyen de communication, c'est un dangereuse et nocive qui menace la vie de l'homme.

• cette moyen des beaucoup des maifait sur la santé de l'homme c'est l'isolement, problèmes de santé, perte de temps. Elle provoque des maladies.

Finalement, Il a mon avis Il faut éviter de cette moyen par ce que c'est un dangereuse sur la santé.

## Niveau 2A LIS

**Objet d'étude:** Le plaidoyer et le réquisitoire

**Séquence:** Produire un discours pour plaider ou dénoncer / déscrediter une opinion ou une cause.

**Séance:** Production de l'écrit.

**Compétence disciplinaire:** Produire un texte en relation avec l'objet d'étude.

### Objectifs:

- Analyser le sujet de la rédaction.
- Elaborer collectivement le plan de la rédaction.
- Elaborer collectivement une grille d'évaluation.
- Améliorer son texte rédigé lors du lancement du sujet de la production écrite.
- Reinvestir les moyens étudiés dans la séquence.

### Déroulement de la séance:

#### 1) Rappel et analyse du sujet:

Malgré la richesse informatique et les services que présente l'Internet, il peut être une source de problème et un danger qui menace les enfants.

Rédiger un réquisitoire dans lequel vous dénoncer directement la mauvaise exploitation du Net en avançant des arguments pertinents.

- Qui? ⇒ l'élève
- A qui? ⇒ aux lecteurs.
- De quoi? ⇒ la mauvaise exploitation de l'internet.

- Comment ?  $\Rightarrow$  En argumentant.
- Pourquoi ?  $\Rightarrow$  convaincre et persuader le destinataire.

## II) Elaboration d'un plan de rédaction.

- **Introduction.** Présenter le sujet + la thèse.
- **Développement.** Articulateurs + arguments + exemples.
- **Conclusion.** Reformulation de la thèse.

## III) Les critères d'autoévaluation.

- Je dois respecter la consigne et le plan de rédaction.
- Je dois utiliser des arguments pertinents et illustrés.
- Je dois exploiter les points de langue nécessaires.
- Je dois soigner mon écriture et ponctuer mon texte.

Niveau: 2AS1L

**Objet d'étude:** le plaidoyer et le réquisitoire.

**Séquence:** Produire un discours pour dénoncer / discrediter ou plaider une opinion ou une cause.

**Séance:** Compte rendu de la production de l'écrit.

**Objectifs:**

- L'apprenant sera capable de:
  - Détecter ses lacunes et les combler pour améliorer sa production.
  - Faire une élaboration collective pour améliorer une copie d'élève.
  - Évaluer la production et améliorer.
  - S'auto évaluer à l'aide de la grille d'auto évaluation.

**Déroulement de la séance.**

**I) Rappel de la consigne:**

Rédige un réquisitoire dans lequel vous dénoncer directement la mauvaise exploitation du Net en avançant des arguments pertinents.

**II) Rappel du plan:**

- **Introduction:** présentation du thème + la thèse.
- **Développement:** arguments + exemples.
- **Conclusion:** reformulation de la thèse.

### III) Remarques d'ordre générale :

#### IV) Amélioration d'une copie :

- Choix d'une copie d'élève.
- Lecture détective.
- Détermination des natures d'erreurs + correction.
- Amélioration de la copie.
- Lecture vérificative.
- Évaluation de la copie.

#### V) Grille d'auto évaluation :

Critères	Oui	Non
- J'ai respecté la consigne.		
- J'ai respecté la structure d'un texte argumentatif.		
- J'ai avancé des arguments pertinents et illustre.		
- J'ai réinvesti les points de langue nécessaire.		
- J'ai bien ponctué mon texte.		
- J'ai soigné mon orthographe.		
- J'ai donné un titre à mon texte.		

Bureau des études Master

**Déclaration sur l'honneur relatif à l'engagement aux règles  
d'intégrité scientifique en vue d'élaboration d'une recherche**

Je soussigné(e),

M, Mme : Yoltime Zina Nesrine

Qualité : étudiant(e), enseignants(e), chercheur(e) : étudiante

Portant carte d'identité n° : 200506708 Délivrée le : 29/09/2015

Inscrit à la faculté : des Lettres et des Langues Département : des Langues étrangères

Chargé(e) d'élaborer des travaux de recherche (mémoire, mémoire de Master, mémoire de Magister, thèse de doctorat) dont le titre est :

L'impact de la Langue L dans l'acquisition  
du FL L. La production écrite comme indice  
d'interlangue d'apprentissage. Cas des élèves de  
2<sup>ème</sup> A.S. Littéraires du lycée des frères martyrs  
Ben Yadj, El Fayal, Wilaya de Biskra.

Je déclare en mon honneur de m'engager à respecter les critères scientifiques et méthodologiques, ainsi que les critères d'éthique de la profession et de l'intégrité académique requises dans l'élaboration de la recherche sus citée.

Biskra le 28/06/2017

Signature de l'intéressé(e)



## Résumé :

Ce travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangère. Il porte sur le thème de l'impact provoqué par la langue maternelle dans l'acquisition d'une langue étrangère, et plus particulièrement sur celui provoqué par l'arabe en production écrite de l'apprenant en classe du FLE. Une question qui est une véritable problématique que nous voudrions dégager dans notre travail de recherche est celle de déceler comment se manifeste le recours à la langue maternelle dans les productions écrites des apprenants ?

Ce travail est réalisé afin de vérifier notre hypothèse tout en étudiant les phénomènes langagiers liés à l'apprentissage d'une langue étrangère FLE en présence de la langue maternelle. Notre recherche se fait dans le cadre d'une démarche de description et d'analyse. Dans le corpus que nous choisissons pour ce modeste travail nous prenons les apprenants de la 2<sup>ème</sup> année secondaire, filière littéraire comme échantillon et comme objet de notre enquête. Nous allons travailler avec les apprenants du lycée « Les frères martyrs Ben Nadji ». Nous structurons le travail en trois parties : Le premier s'intéressera à la définition des concepts clés de notre travail de recherche. Quant au deuxième chapitre, nous allons parler de la langue maternelle dans la classe du FLE. En dernier chapitre, nous le consacrons entièrement à la description et l'analyse de notre corpus. Dans ce volet pratique, nous optons pour la méthode analytique et expérimentale.

**Les mots clés :** langue maternelle, langue étrangère, l'interlangue, la production écrite, les interférences.

## ملخص:

يندرج هذا العمل البحثي ضمن تعليمية اللغات الأجنبية، حيث يتناول موضوع التأثير الذي تسببه اللغة الأم في اكتساب لغة أجنبية، وبشكل خاصا تسببه اللغة العربية في الإنتاج الكتابي للمتعلم في قسم اللغة الفرنسية.

فجاءت هذه الدراسة للإجابة على إشكالية مفاده: كيف تؤثر اللغة الأم على تعلم اللغة الأجنبية، وما ملامح استخدامها في الإنتاجات الأدبية للمتعلمين؟

يتم تنفيذ هذا البحث من أجل اختبار فرضيتنا أثناء دراسة الظواهر اللغوية المتعلقة بتعلم لغة أجنبية في وجود اللغة الأم. حيث اعتمدنا في إنجاز هذا العمل على الوصف والتحليل، أخذين متعلمي السنة الثانية ثانوي شعبية آداب وفلسفة كعينة للدراسة.

وقد وقع اختيارنا على تلاميذ ثانوية الاخوة الشهداء بن ناجي. ومن أجل هذا وضعنا خطة يسير عليها البحث متمثلة في ثلاثة فصول: الأول هو عبارة عن مدخل مفاهيمي. والثاني نتحدث فيه عن اللغة الأم في قسم اللغة الفرنسية. أما الفصل الثالث فبسطنا فيه صلب موضوعنا ألا وهو دراسة تطبيقية تحليلية للعينة التي وقع اختيارنا عليها.

**الكلمات المفتاحية:** اللغة الأم، اللغة الأجنبية، التعبير الكتابي، الثنائية اللغوية، التداخل اللغوي.